

I – Comité du droit fluvial

MISSIONS PRINCIPALES DU COMITE DF :
Clarification et harmonisation du droit, procédure de plainte

Code	Tâche	Durée	Contexte	Base	Traitement	Priorité	Référence Vision 2018 ¹
I-18-1	Délivrance de l'attestation d'appartenance à la navigation du Rhin (AANR) Organisation d'une table ronde pour les autorités de délivrance sur le sujet de l'effectivité des contrôles effectués avant la délivrance de l'AANR et du certificat d'exploitant	2008 - 2019		DF (11) 21	DF Réunions ad hoc des autorités de délivrance	II	→ 7
I-18-2	Questions intéressant les relations avec l'Union européenne et l'articulation du droit rhénan avec le droit communautaire Questions juridiques liées à la mise en œuvre des accords de coopération Outils juridiques disponibles pour renforcer la coopération	2014 - 2019			DF, sur demande et en coordination avec PRE	I	
I-18-3	Évaluation de l'article 32 de l'Acte de Mannheim Etude sur l'article 32 de l'Acte de Mannheim visant une harmonisation des sanctions aux prescriptions de police dans les limites posées par la CCNR	2008 - 2019		DF (09)m 5	DF	II	
I-18-4	Veille juridique/ suivi des conventions internationales Suivre l'état des ratifications des conventions internationales, notamment la CLNI 2012, et répondre aux éventuelles questions liées à leur mise en œuvre	2002 - 2019		DF (11) 20		II	

¹ Pour la définition des grands objectifs de la « Vision 2018 » auxquelles cette colonne se réfère, voir résolution 2013-II-10.

Code	Tâche	Durée	Contexte	Base	Traitement	Priorité	Référence Vision 2018
I-18-5	Règlement du droit de plainte Évaluation du Règlement actuel concernant le droit de plainte	2016 - 2019		DF (15) 25	DF	I	
I-18-6	Prescriptions de caractère temporaire Évaluation du dispositif des prescriptions de caractère temporaire	2016 - 2019		DF (15) 24	DF en coordination avec RV, RP et STF	I	
I-18-7	Règlement du Comité du personnel	2016 - 2019		DF (16) 13	DF	I	
I-18-8	Examen de la nécessité d'harmoniser l'utilisation des termes « conducteur » et « bâtiment » dans les trois Règlements de la CCNR	2018 - 2019			DF	I	
I-18-9	Examen de la nécessité et de la faisabilité pour la CCNR de se saisir de sujets sociaux	2018 - 2019		DF (17) 25	DF en coordination avec STF	II	
I-18-10	Examen de la nécessité d'étudier l'introduction d'une obligation d'assurance.	2018 - 2019		2011-II-8	DF	II	
I-18-11	Examen de la nécessité d'étudier les possibilités d'amélioration des conditions d'indemnisation des exploitants victimes du blocage de la voie d'eau	2018 - 2019		2011-II-8	DF	II	